

**Décisions de la Commission Régionale Interclubs
Suite aux journées 5 et 6 du 7 janvier 2018**

Division	Club	Remarques	Décision de la CRI	Recours possible
R2B	ALC - ABBA - CSBC 2 - ASQ 2	Feuille de présence incomplète et modèle utilisé ne correspond pas au formulaire du règlement ICR (manque les moyennes des joueurs)	Avertissement	-
R2C	BCE	2 joueuses seulement au lieu de 3 minimum, alors que l'équipe possède une équipe réserve	2*150 = 300 € d'amende	-
R2C	BCE	Forfait volontaire sur les 2 doubles dames (J5 et J6)	Les 2 doubles sont perdus 21-0 21-0. 2 points de pénalité au classement général.	-